

## Communiqué de presse

Le procureur et la police neuchâteloise communiquent:

### **Brigandage à main armée avec séquestration survenu le 6 octobre 2011 au sein de l'entreprise CENDROR Récupération SA à La Chaux-de-Fonds – Point de situation sur les investigations**

Le 6 octobre 2011 vers 04h00, au moins 4 individus masqués et armés ont séquestré le premier employé de l'entreprise CENDROR Récupération SA à La Chaux-de-Fonds ainsi que les 10 employés arrivés par la suite avant de se faire ouvrir les coffres et de prendre la fuite vers 07h30 en emportant un butin de CHF 5'439'737.- (composé de 69 lingots d'or, d'argent, de platine et de palladium, 4 sacs de grenaille d'argent et quelques bijoux).

Depuis lors d'importantes investigations (auditions, analyses scientifiques, techniques et criminelles) ont été menées tant en Suisse qu'en France voisine avec l'importante collaboration notamment des autorités de poursuite pénale vaudoises ainsi que de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lyon et de la Brigade Criminelle et de Répression du Banditisme de la Direction Interrégionale de la Police Judiciaire de Lyon (BRB).

Par ailleurs, le 27 octobre 2011 à 03h30, la police vaudoise interpellait en flagrant délit de cambriolage du Bureau de change de la Gare CFF de Nyon trois ressortissants français âgés de 17, 27 et 28 ans provenant de la région lyonnaise. Lors des investigations, il est apparu que l'auteur âgé de 27 ans était également impliqué dans un violent car-jacking d'une Porsche 911 Carrera 4S à Troinex/GE le 6 mars 2011 vers 17h30 mais encore dans un brigandage à main armée de ce même Bureau de change CFF de la Gare de Nyon commis le 11 mars 2011 vers 05h50 (butin de CHF 41'816.-).

Suite aux échanges d'informations entre les enquêteurs vaudois et neuchâtelois et suite à différentes analyses techniques, l'implication de ce ressortissant français de 27 ans dans le brigandage commis au préjudice de l'entreprise CENDROR Récupération SA a pu être également établie. Aussi, à l'issue des investigations sur les faits qui lui étaient reprochés dans les cantons de Genève et Vaud, l'intéressé a été détenu sous l'autorité du Ministère public neuchâtelois du 18 avril 2013 au 16 septembre 2014 dans le cadre des investigations relatives au brigandage commis chez CENDROR Récupération SA.

En date du 16 septembre 2014, l'intéressé a été extradé en France à la demande des autorités judiciaires de l'Hexagone qui souhaitaient pouvoir le juger pour des faits de vol organisé en bande avec arme, participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit puni de dix ans, de détention sans

autorisation et en bande organisée d'arme ou munition de catégorie 1 ou 4, de destruction du bien d'autrui par de moyens dangereux pour les personnes, de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime et de recel en bande organisée de biens provenant d'un délit. En effet, les coauteurs du car-jacking de Troinex/GE ainsi que du brigandage et du cambriolage du Bureau de change CFF à Nyon (avec qui avait agi l'intéressé) ont été depuis lors également arrêtés en France et – n'étant pas extradables en raison de leur nationalité française - ils seront jugés pour ces faits prochainement par la Cour d'Assises de Lyon. L'extradition accordée de l'intéressé permettra de juger tous les auteurs de ces faits par une seule et même autorité.

Comme les investigations diligentées à l'encontre de l'intéressé relatives au brigandage de CENDROR Récupération SA sont maintenant arrivées à leur terme, son jugement pour ces faits neuchâtelois a également été délégué aux autorités de poursuite pénale françaises.

Le Ministère public neuchâtelois et la police neuchâteloise poursuivent quant à eux les investigations visant à l'identification et à la poursuite des autres coauteurs du brigandage CENDROR Récupération SA. A ce jour, le butin n'a pas été retrouvé.

Neuchâtel, le 9 octobre 2015

Yanis Callandret  
Procureur  
Parquet régional de Neuchâtel  
032 889 61 71  
[www.ne.ch/pouvoirjudiciaire](http://www.ne.ch/pouvoirjudiciaire)

Fabio Benoit  
Commissaire  
Police neuchâteloise  
032 889 9000  
[www.ne.ch/police](http://www.ne.ch/police)